

Plan antichute Auvergne-Rhône-Alpes

Axe 1 : Savoir repérer les risques de chute et alerter Fiche action n° 2

Site internet

www.ch-annecygenevois.fr

Titre de l'action	Plateforme Prévention des Chutes - CH ANNECY GENEVOIS
<p>Contexte</p>	<p>En référence aux prévisions de l'INSEE 2023, la Haute-Savoie et le bassin genevois français présentent une forte croissance démographique puisque la Haute Savoie compte aujourd'hui 862 267 habitants et une avancée en âge rapide de la population (8,44 % de la population âgée de plus de 75 ans en 2023 versus 7,44 % en 2017).</p> <p>Dans le contexte de complexité des organisations gérontologiques où de multiples acteurs institutionnels et professionnels agissent au service de la personne âgée, la plateforme de prévention des chutes a pu se développer grâce aux collaborations étroites développées de longue date et singulièrement dans le cadre des filières gérontologiques de territoire mises en place en 2010-2011, à la demande de l'ARS Rhône-Alpes. Plus précisément, les filières gérontologiques ont pour vocation d'améliorer la synergie entre les nombreux acteurs de la gérontologie afin d'offrir au patient âgé un accompagnement et une prise en soin de qualité homogène sur le territoire et de lui faciliter son parcours. L'animation de ces filières a été confiée à un gériatre de l'hôpital de référence du territoire et la co-animation au Conseil départemental.</p> <p>C'est ainsi que les acteurs professionnels du territoire se sont engagés dans la création de la plateforme de prévention des chutes. Portée par le Centre hospitalier Annecy Genevois, initialement pour la communauté des filières gérontologiques du sud du département, la modélisation de la plateforme de prévention des chutes a été progressive. Les processus d'exécution sont stabilisés depuis 2018, permettant l'extension en cours à l'ensemble de la Haute Savoie depuis 2021 et l'enrichissement des partenariats. La Plateforme de Prévention de Chute (PPC) propose une organisation partenariale et une coordination de cette prévention au service du public et des professionnels. Elle se compose aujourd'hui de ressources de prévention à disposition du territoire telles que des ateliers d'équilibre/prévention des chutes, le développement de post ateliers de « droit commun » et d'une expertise médicale territoriale autour de l'équilibre et de la marche, sous la forme d'un hôpital de jour équilibre et mouvement (HDJ MCO) basé au CHANGE. Enfin, un laboratoire vivant d'innovation santé a pu voir le jour : le Stabbi'Lab, pour lequel un projet en cours d'élaboration avec l'Ameublement Français.</p>
<p>Description de l'action</p>	<p>Plateforme Prévention des Chutes :</p> <p>Au fil des années, une sensibilisation autour de la prévention des chutes est réalisée auprès de la population générale des seniors par le biais de conférences dans les communes, de participation à des manifestations publiques (forums seniors etc.), d'articles, de relais par les</p>

	<p>institutions (hôpitaux, CPTS, maison de santé, cabinets médicaux et de kinésithérapie, Conseil départemental, CIAS, etc).</p> <p>Les personnes chuteuses ou à haut risque sont repérées par les partenaires à travers un entretien individuel téléphonique réalisé par un Coordonnateur Parcours Patient. Il permet d'évaluer les facteurs de risque de l'individu et de convenir, selon sa motivation et ses priorités, d'un plan individualisé, mobilisant les ressources du territoire (environ 1 500 à 2 000 personnes repérées annuellement). En parallèle, par le biais d'une campagne large de communication annuelle au printemps (affiches, flyers, mailings, etc.), les personnes du territoire sollicitent d'elles-mêmes (ou sur incitation des professionnels) des renseignements concernant les inscriptions aux ateliers équilibres de proximité/prévention de chute (50 heures/an de septembre à juin). Ces ateliers, organisés et pris en charge par la PPC, sont répartis sur l'ensemble du territoire, en partenariat avec les communes (prêts de salle) ou associations (MJC). Ces ateliers ciblent de façon non exclusive des personnes à risque plus modéré de chute. La PPC recrute, forme et suit les animateurs de ces ateliers (titulaire d'un brevet sportif, kinésithérapeute, professeur en activité physique adapté). À la rentrée de septembre 2023, ce sont 43 ateliers qui seront animés par la PPC.</p> <p>Que ce soit lors de l'entretien individuel téléphonique proposé par le Coordonnateur Parcours Patient, ou bien lors des évaluations individuelles réalisées dans les ateliers d'équilibre, les usagers sont orientés ou réorientés suivant leurs besoins de prévention vers les ressources adéquates : évaluation clinique (médecin traitant en tout premier lieu et conseils le cas échéant d'évaluation spécialisées : HDJ MCO équilibre et mouvement, consultations spécialisées : mémoire, ORL, neurologie etc) et rééducation individuelle (kinésithérapeute libéral, filière HDJ SMR rééducation). Pour les participants aux ateliers, l'animateur, au fil de l'année, oriente la personne vers des « post ateliers » en prenant en compte ses choix et préférences d'activité afin de continuer une activité physique régulière, gérés par des associations ou professionnels dans un cadre de droit commun.</p> <p>Le suivi des personnes est assuré, pour les participants aux ateliers, tout au long de l'année par l'animateur de l'atelier : suivi de l'assiduité, évaluation de l'évolution des paramètres individuels de marche et d'équilibre au début (septembre) et à la fin (juin) de l'atelier, évaluation de la satisfaction. De plus, une enquête téléphonique afin de connaître le degré d'engagement de la personne dans une activité physique est réalisée 6 mois après la fin des ateliers.</p> <p>HDJ MCO équilibre et marche : L'HDJ est une ressource pour les problématiques d'équilibre et de marche sur le territoire. En pratique clinique, si besoin est, des usagers repérés par la PPC peuvent bénéficier d'une évaluation pluridisciplinaire sur une ½ journée des facteurs de risque de chute, de l'analyse instrumentale de la posture et des paramètres de marche. Une synthèse en fin d'évaluation est réalisée. L'HDJ reçoit des personnes âgées de plus de 65 présentant des troubles de l'équilibre et/ou de la marche, une plainte d'instabilité, une peur de tomber et des fonctions cognitives intègres, et une altération légère à modérée. Le patient est suivi entre 3 à 6 mois. Généralement, les patients sont dirigés vers l'HDJ par les acteurs de la filière gériatrique, des médecins généralistes ou des spécialités et sont réorientés par l'HDJ en fin de prise en charge vers les rééducateurs, programme d'Education thérapeutique, ateliers d'équilibre, examens complémentaires, réseaux d'accompagnement du territoire...</p>
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer et évaluer les personnes présentant un risque de chute ou ayant chuté puis les orienter et faciliter les parcours individualisés de prévention • Analyser les paramètres de marche et d'équilibre, les afférences et efférences, portés par un esprit d'éducation thérapeutique (hôpital de jour équilibre et marche)

	<p>En complémentarité, la Plateforme Prévention des Chutes tend à répondre aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître la cible populationnelle au niveau d'un territoire : répartition entre niveau de risque de chute de la population des plus de 65 ans, décrire les besoins répertoriés de la population • Connaître la pénétrance de l'action PPC dans la population du territoire • Affiner les référentiels permettant l'orientation la plus adaptée des personnes selon leurs besoins : les critères d'orientation vers les ateliers d'équilibre de proximité/prévention de chute, vers l'expertise clinique HDJ équilibre/mouvement et en corollaire, quantifier au niveau d'un territoire les moyens nécessaires à cette expertise • Affiner le suivi des préconisations retenues par l'utilisateur lui-même en fonction des projets et de son avancée dans le parcours de prévention de la chute, pour les usagers reçus en hospitalisation de jour équilibre et mouvement • Mieux connaître le parcours des personnes dans le temps, en plus de l'évaluation du suivi des préconisations réalisées en routine • Evaluer l'efficacité à l'échelle d'un territoire de ce dispositif PPC sur le niveau de risque de chute et les chutes des seniors
<p>Acteurs</p>	<p><u>Porteurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Matthieu Debray (Géronte Praticien hospitalier CHANGE) • Maryline Allard Reignier (Cheffe de Pôle de Gériatrie CHANGE) • Equipe de la Plateforme de Prévention des chutes et de l'HDJ équilibre et mouvement du CHANGE <p><u>Partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Professionnels libéraux (CPTS, maison de santé, cabinets libéraux) • Services de téléalarme du conseil départemental de la Haute Savoie, • SAMU/15/appel au service téléalarme de Haute Savoie • Services d'accueil et d'urgence des hôpitaux de Haute Savoie • Services d'aide à domicile • Municipalités et centres communaux et intercommunaux d'action sociale du territoire • Conseil départemental de Haute-Savoie et Conseil départemental de l'Ain • ARS et CPAM • Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) de Bellegarde et de Gex • Direction Départementale de la cohésion sociale • Service « développement des pratiques sportives » : plateformes Sport Santé Départementales (plateforme "Santé osons le sport" pour la Haute-Savoie) • Centres hospitaliers du territoire et Groupements hospitaliers de territoire • Mutuelles et caisses de retraite • Centres socio-culturels • Maison des jeunes et de la Culture • Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) <p><u>Financeurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CFPPA • CHANGE

Ressources	<p><u>Ressources matérielles :</u> Plateforme Prévention des chutes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux : bureaux (équipement informatique et télécommunication, mobilier...) au sein de l'Espace Santé Innovation du Semnoz du CHANGE • Véhicule • Kits matériels des ateliers d'équilibre de proximité • Hébergement données de santé et traitement statistique <p>HDJ MCO équilibre et marche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux : Espace Santé Innovation du Semnoz du CHANGE • Espace attente, salle de soins, laboratoire de marche avec plateforme de posturologie, tapis de marche CIRFACE couplé à des caméras, couloir de marche, bureau de secrétariat, salle de rangement <p><u>Ressources humaines :</u> Plateforme Prévention des chutes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement pour 5 ETP Coordonnateur Parcours Patient • Un chargé de mission atelier équilibre • 0,8 ETP secrétariat • 2 mensualités de remplacement <p>HDJ MCO équilibre et marche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Médecin gériatre :0.8 ETP • Infirmier : 0.75 ETP • Kinésithérapeute : 1.4 ETP • Ergothérapeute : 0.4 ETP • Podologue : 0.2 ETP • Diététicien : 0.25 ETP • Secrétaire : 0.8 ETP
Evaluation	<p><u>Indicateurs de suivi :</u> Plateforme Prévention des chutes : Nombre de signalements reçus et traités, caractéristiques des usagers, contenu des plans individuels, nombre de participants aux ateliers, taux d'assiduité, paramètres marche et équilibre début / fin d'atelier ; suivi des préconisations après plan individualisé à 3 mois et suivi de l'engagement en activité physique 6 mois après les ateliers</p> <p>HDJ MCO équilibre et marche : Nombre de séjours, file active, questionnaire de satisfaction des usagers, suivi des préconisations, suivi du score de la grille Short FES (peur de chuter), évaluation du niveau d'activité physique.</p> <p><u>Indicateurs d'évaluation :</u> un travail est envisagé pour définir les indicateurs nécessaires à la réalisation des objectifs et définir les méthodologies d'évaluation de l'efficacité de l'organisation territoriale.</p>
Perspectives	<p>Plateforme Prévention des chutes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la pérennité de l'action en obtenant des financements complémentaires à ceux existants en 2023 (CFPPA 74)

HDJ MCO équilibre et marche :

- Créer un espace ludo-thérapeutique afin de favoriser davantage un climat de confiance, une alliance thérapeutique et le choix des préconisations.
- Développer l'activité par la mise en place d'un suivi autour de facteurs de risque de chute spécifiques
- Développer l'activité lors de l'arrivée d'un nouveau médecin pour une évaluation des troubles de l'équilibre et de la marche de personnes porteuses de handicap
- Développer dans les différents sites du département, une expertise relais de cet HDJ équilibre et mouvement du CHANGE, basée dans chaque centre sanitaire gériatrique de référence, en partenariat avec le monde libéral, soit 3 « consultations d'expertise équilibre et mouvement » réparties dans les 3 hôpitaux animateurs des filières gérontologiques, partenaires de la PPC